

La CGT Pénitentiaire boycotte le CTAP du 14 novembre 2018 !

Ce jour, se tient à la DAP, dans les locaux du Millénaire, un comité technique de l'Administration Pénitentiaire. La CGT Pénitentiaire a décidé de boycotter cette séance et s'en explique :

Le 19 octobre 2018, s'était déjà tenu un comité présenté comme étant le dernier de l'année. « Subitement », « on » nous a fait **connaître** qu'une autre session est programmée le 14 novembre.

Nous pensions que la DAP souhaitait faire passer quelques points **auxiliaires**. La CGT s'est étonnée de cette annonce, car la DAP était censée observer comme il est de coutume, une trêve électorale après le dernier CTAP du **19 octobre dernier**. **Mais il n'en est rien !!! Une valise de points est portée à l'ordre du jour**. Cela nous démontre bien aujourd'hui toute l'importance que peut porter la DAP aux organisations syndicales qui ne lui courbent pas l'échine !

À la lecture de l'ordre du jour qui nous a été communiqué pile-poil dans les délais impartis (45 minutes avant la réglementation... !!!), non seulement la DAP n'observe pas de trêve, mais elle déclare la guerre aux organisations non signataires du protocole du 13 mars 2017 relatif à la réforme de la chaîne de Commandement des Personnels de Surveillance.

En effet, **comme par hasard et curieux soit-il**, juste avant les élections, la DAP met au cœur de ce CTAP, les textes relatifs à cette réforme : **Il n'en faut pas plus à la CGT Pénitentiaire pour comprendre que la DAP est au chevet et au secours du soldat « RYAN », qui n'est autre que le syndicat UFAP, seule organisation signataire du protocole de 2017**. C'est ignoble de la part du DAP. **Mais d'autant plus de la part de l'UFAP ! L'UFADAP devrions nous écrire tant il devient difficile de distinguer l'UFAP de l'Administration**. Doit-on rappeler que l'UFAP seule, n'est pas représentative dans la filière de commandement alors que ni la CGT, ni FO, ni la CFDT ne sont d'accord avec ce projet, **qui n'implique non seulement la seule filière de commandement, mais celle également d'encadrement et d'application ? Et s'il y a bien une bonne raison commune aux non-signataires de s'opposer à cette réforme, c'est bien le fait, et maintes fois rappelées, que cette réforme est injuste, inéquitable et à destination seule de quelques-uns !**

Avec au final, le cabossage en règle de la catégorie B pour les surveillants. Catégorie B que là aussi, l'UFAP refuse obstinément, préférant faire stagner nos collègues. Tu parles que la DAP se contente de ces mous du genou !

Enfin, nous n'irons pas dans un comité « pour faire banquette » et donner caution à une administration en perte de vitesse, dans lequel aucun texte ne pourra être amendé significativement puisque le duo des compères « UFDAP » prépare ces textes en tête à tête depuis plus d'un an ! Le Guichet Unique (**instance qui tranche les projets de textes réglementaires qui nécessitent le double avis des ministres en charge du budget de la fonction publique et tous ceux qui sont contresignés ou signés des deux ministres**) ayant tranché, la CGT n'est pas dupe...les textes seront à prendre ou à laisser !

Décidément, la DAP n'a pas trop d'orgueil ni de rancune. Elle a bien raison, c'est son boulot, elle préfère choyer un syndicalisme de collaboration !

Montreuil, le 14 novembre 2018.